

LA GAZETTE

À DESTINATION DES MEMBRES DU SYNDICAT

JANVIER 2026



Syndicat Mixte
Marne et Rus
du Pays de Meaux

éditorial

Chers membres du syndicat,

Pour cette quatrième édition de la gazette du Syndicat mixte Marne et rus du Pays de Meaux, nous vous proposons une rétrospective de l'année 2025. Cette gazette permet de mettre en lumière nos actions et nos projets, tant sur la partie prévention des inondations que la gestion des milieux aquatiques.

Le syndicat s'est mis à la page avec la création de son site internet. Celui-ci permet d'éclairer, d'informer et d'alerter les habitants, les élus et acteurs de notre territoire.

Vous y trouverez notamment des informations concernant l'aménagement du bassin du ru de Rutel en zones d'expansions de crues, les travaux d'aménagements d'hydrauliques douces, la réouverture de l'étang de la grue à Monthyon ... N'attendez plus et rendez-vous sur notre site internet pour découvrir les articles sur ces sujets qui nous concernent toutes et tous.

L'année 2026 s'annonce riche en nouveautés par les diagnostics de vulnérabilité des bâtiments publics, la restauration des mares et l'organisation de la classe d'eau des élus.

L'équipe du syndicat, opérationnelle et sur le terrain, est à votre disposition si vous avez des questions ou des observations sur le terrain.

Bonne lecture !

Régis SARAZIN, Président du SMMRPM

actualités

CRÉATION DU SITE INTERNET DU SMMRPM

Entre septembre 2024 et avril 2025, le site internet du syndicat a été créé par l'entreprise CREASIT.

L'ensemble des pages a été conçu et rédigé par l'équipe du syndicat.

La mise en ligne du site internet a été réalisée le 30/04/2025.

Pour le promouvoir, des flyers de communications ont été créées à l'attention des mairies et des particuliers via leurs factures d'eau.

Coût : 10 800 € TTC.



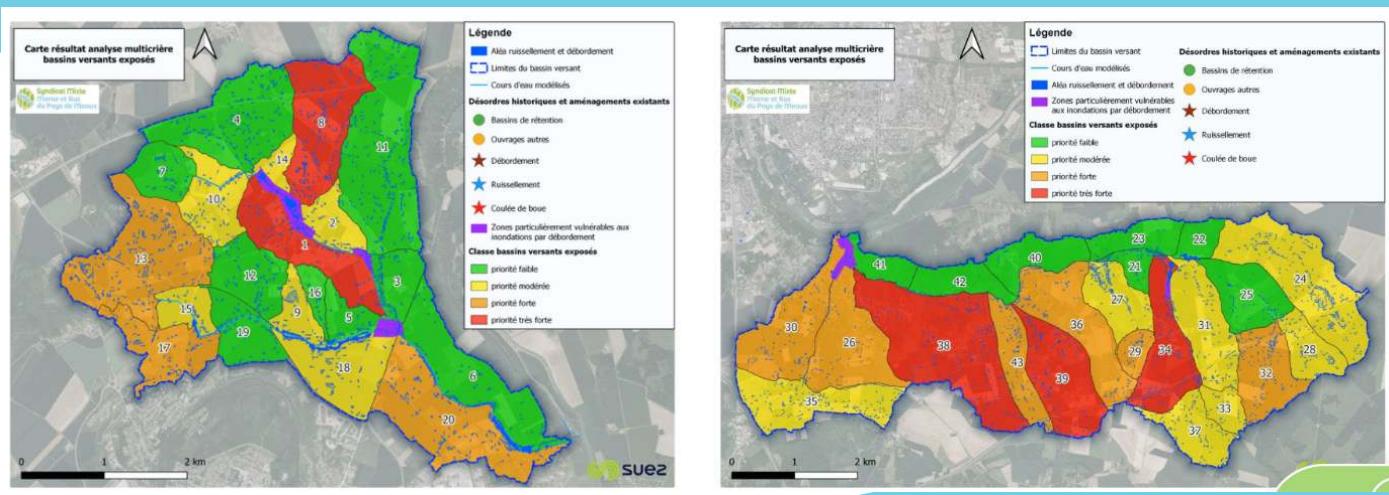
Visuel de la première page du site internet du SMMRPM

MODÉLISATION HYDRAULIQUE SUR LE BASSIN VERSANT DU RU DE MANSIGNY ET DU RU DES CYGNES

| TERMINÉ |

L'entreprise Suez Consulting a réalisé cette étude qui s'est déroulée en 3 phases distinctes et s'est terminée en mars 2025.

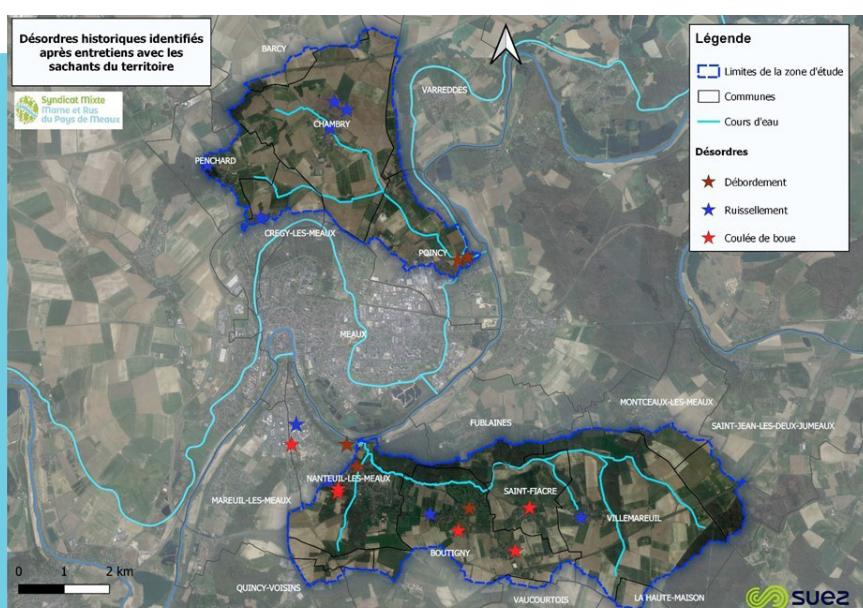
Les désordres sont présents sur l'ensemble du territoire, à la fois proches des rus, et dans des terrains plus éloignés de tout écoulement permanent. Les désordres les plus importants sont situés sur les communes de Nanteuil-lès-Meaux et Chambry.



Désordres historiques identifiés

La phase 1 de l'étude a permis de réaliser une collecte exhaustive de données (topographie, la géologie, la couverture du sol, les activités agricoles dominantes, ainsi que des données historiques sur les inondations et coulées de boue) sur les deux territoires d'étude. Les acteurs locaux ont été rencontrés et ont permis de compléter l'analyse et d'identifier les principaux dommages historiques liés au ruissellement et au débordement des cours d'eau, particulièrement autour des zones à enjeux.

Les deux bassins versants ont été découpés en sous-bassins versants afin de mieux appréhender le fonctionnement hydraulique des territoires.



Cartes des résultats de l'analyse multicritère sur les deux bassins versants

La partie 2 a permis d'identifier les zones à risques, de hiérarchiser les priorités d'intervention, et d'établir une cartographie des vulnérabilités pour orienter les actions à venir. La restauration écologique et hydromorphologique des cours d'eau est également prise en compte dans l'étude.

Dans un premier temps, l'étude a permis de localiser et d'identifier des propositions d'aménagements unitaires plus ou moins structurants permettant de lutter au mieux contre les inondations par débordement et par ruissellement.

L'objectif de l'étude est de proposer des aménagements permettant de :

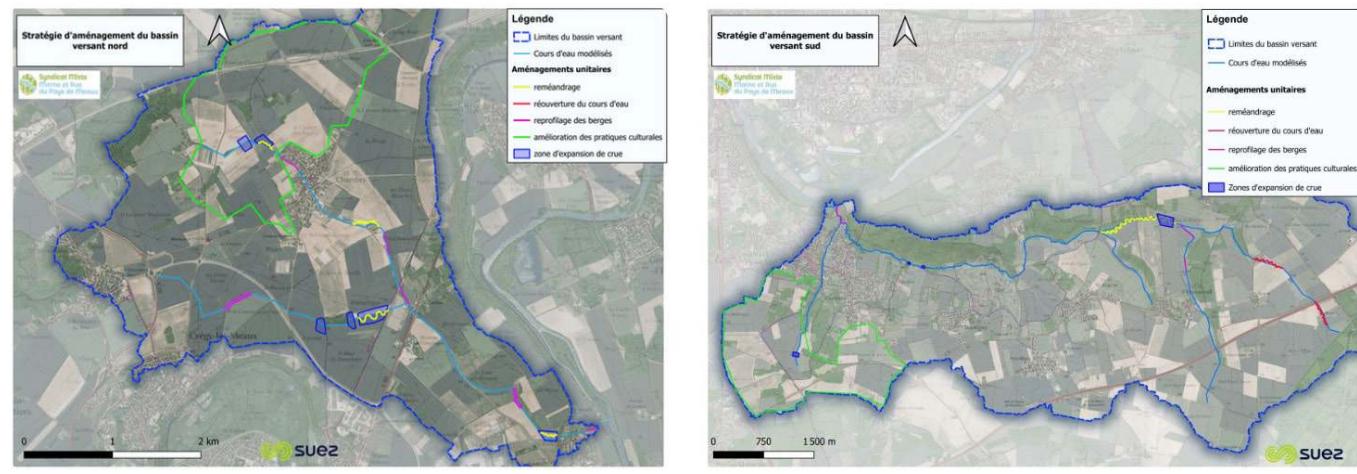
- Protéger le centre-ville de Chambry contre une crue d'occurrence décennale (Q10) ;
- Protéger le centre-ville de Nanteuil-lès-Meaux contre une crue d'occurrence cinquantennale (Q50) et des phénomènes de ruissellements
- Sécuriser la centrale électrique face à une crue centennale (Q100).

Les objectifs de la phase 3 de l'étude sont les suivants :

- Modélisation des scénarii retenus : adaptation du modèle hydraulique suivant les trois scénarii retenus en phase 2 pour constituer une aide à la décision solide pour la mise en œuvre de la stratégie de gestion de chaque périmètre.
- Dimensionnement des aménagements au stade avant-projet et analyse technique, financière, écologique et foncière des stratégies d'aménagements élaborées sur les bassins versants du ru des Cygnes et du ruisseau de Mansigny.

A l'issu de cette phase, des fiches récapitulant l'ensemble des caractéristiques des aménagements proposés par scénario sur les deux bassins versants ont été réalisées.

Cartes des stratégies d'aménagements des deux bassins versants



Coût de l'étude : 209 k€,

Début de l'étude : Février 2024,

Fin de l'étude : Mars 2025.

La suite de cette étude est de lancer en 2026 un marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des zones d'expansions de crues, à l'image de l'étude actuelle sur les aménagements des 5 zones sur le ru de Rutel.

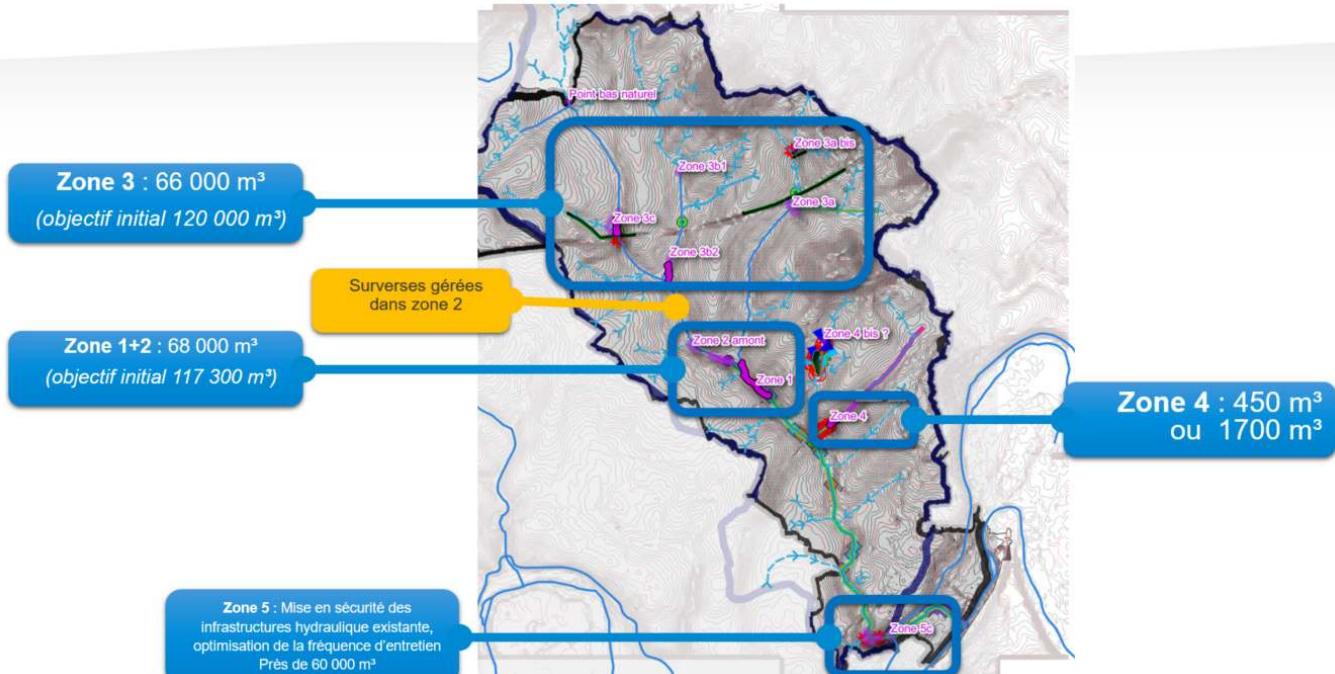
Pour plus d'informations sur cette étude très complète, vous pouvez consulter le site internet du syndicat.

AMÉNAGEMENTS DU BASSIN VERSANT DU RU DE RUTEL EN ZONES D'EXPANSIONS DE CRUES

| EN COURS |

Synthèse des volumes mobilisés

INGETEC



Cartes des volumes mobilisés par projet et zone d'expansion des crues

Dans le cadre de ce projet, 5 zones de travaux ont été ciblées afin de réaliser des zones d'expansions de crues sur l'ensemble du bassin versant de Rutel pour réduire au maximum, en amont de Villenoy et Chauconin-Neufmontiers, les débits et hauteurs d'eau sur le ru de Rutel lors de crues.

Le prestataire retenu est INGETEC. Le COPIL de démarrage a eu lieu le 28 mars 2025, le second COPIL a eu lieu le 19 septembre 2025 pour présenter les différents projets. La première visite des sites a eu lieu à Chauconin-Neufmontiers le 04/02/2025.

Des réunions de concertations avec les propriétaires des terrains des ZEC potentielles ont été organisées pour leur présenter les projets en avril et en juillet 2025.

Les différents dossiers réglementaires (DIG+DLE+DUP) sont en cours de rédaction par INGETEC avec pour objectif d'être finalisés et instruits à partir de mi-mars 2026. L'enquête publique est fléchée pour septembre 2026.

Il est espéré mandater les entreprises pour réaliser les travaux pour novembre 2026.

Un marché pour la réalisation des sondages géotechniques a été également lancé en décembre 2025 afin de compléter les dossiers réglementaires et définir la qualité des sols, élément essentiel pour finaliser les projets. Les résultats sont attendus pour mars 2026.

Des levés topographiques sont également prévus d'ici le début de l'année 2026 sur plusieurs zones afin de compléter les données manquantes pour la bonne définition des projets finaux.

L'entreprise DEKA sera mandatée à partir de mars 2026 pour réaliser des négociations foncières complémentaires avec les propriétaires et exploitants.

Coût de l'étude Ingetec : 207 775 € TTC,

Début de l'étude : Mars 2025,

Fin de l'étude : Théorie : Septembre 2025, Réalité : en fonction des retours des évaluations réglementaires et foncières, pas avant fin 2026.

DIAGNOSTICS DE RÉDUCTION DE VULNÉRABILITÉ DU BÂTI PUBLIC

Ce type de diagnostic a pour objectif fondamental de mieux connaître et de réduire la vulnérabilité des territoires face aux risques d'inondation. Il constitue une étape essentielle dans l'amélioration de la gestion des risques et l'intégration de la prévention dans le développement durable du territoire.

La réalisation de ces opérations permettra de :

Décrire l'enjeu concerné par le diagnostic : nombre de personnes exposées, type d'activité concernée, description des bâtiments, des aménagements intérieurs.

Caractériser les conséquences potentielles (ou réelles) des inondations: sources de danger, dégâts directs et indirects, coût de la remise en état, délai de retour à la normale...

Proposer des mesures pour réduire la vulnérabilité : mesures techniques ou d'amélioration des aménagements, amélioration de la gestion de crise, proposition de bonnes pratiques, de plans d'évacuation et de mise en sécurité...

Une cinquantaine de bâtiments publics sur le territoire ont été fléchés. La CAO a été effectuée le 13/10/2025. L'entreprise MAYANE a été retenue.

La réunion de démarrage a eu lieu le 01 décembre 2025.

Durée prévisionnelle de l'étude : 6 mois.

Afin de poursuivre ces diagnostics à plus large échelle, il sera proposé d'intégrer lors de la révision du PAPI Seine et Marne Franciliennes une nouvelle action visant à réaliser des diagnostics de vulnérabilité au bâti individuel d'habitation pour une réalisation en 2026.

| TERMINÉ |

Les travaux d'entretien des cours d'eau consistent notamment au désencombrement du lit de la rivière par l'enlèvement des embâcles afin de rétablir l'écoulement libre des eaux et diminuer le risque d'inondation des zones urbanisées.

Un arrêté préfectoral autorise le Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux à réaliser un programme pluriannuel d'entretien des rus et à intervenir sur les parcelles privées via la Déclaration d'Intérêt Générale.

L'entreprise sélectionnée pour réaliser l'entretien des cours d'eau est PAREAU.

ACTIONS PASSÉES ET ACTUELLES

Janvier 2023

Secteur 1
Ru Rutel,
Ru de la Sorcière
Ru des Touches

Octobre 2023

Secteur 2
Ruisseau de
Mansigny et
affluents

2024

Secteur 4
Ru des Cygnes

**Septembre à
novembre 2025**

Secteur 5
Ru de la Borde
Affluents du ru des Cygnes

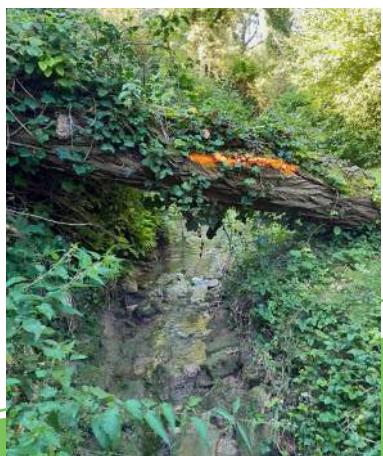
L'entretien des différents secteurs a permis de réduire considérablement la présence d'embâcles et de réduire la hauteur d'eau dans les zones à risques d'inondation lors des fortes pluies du 10 au 11 octobre 2024.

A partir de septembre et jusqu'en novembre 2025, l'entretien du secteur 5 du ru de la Borde à Nanteuil-lès-Meaux et les affluents du ru des Cygnes a été effectué.

Le ru de la Borde étant très escarpé, le temps de coupe et surtout le temps d'évacuation des troncs d'arbres en haut de berge a été beaucoup plus long que sur les secteurs précédents.

Sur la partie urbanisée à Nanteuil-lès-Meaux, les produits de coupe ont été laissés à disposition des habitants ainsi que le broyat.

Retour en images de la campagne d'entretien 2025 sur le ru de la Borde



ENTRETIEN PLURIANNUEL DES COURS D'EAU

| TERMINÉ |

banauec

En 2027, il est prévu de faire une veille du territoire pour préparer la prochaine DIG et repérer certaines zones qui ont besoin d'un entretien complémentaire. Il sera également prévu de repérer des zones de plantations de ripisylves. La DIG actuelle court jusqu'au 31 décembre 2027.

La rédaction de la nouvelle DIG aura lieu à partir de janvier 2026 et l'instruction aura lieu en janvier 2027.

ACTIONS FUTURES



Retour en images de la campagne d'entretien 2025 sur le ru de la Borde



RESTAURATION DES BERGES DE L'ÉTANG DE LA GIRONETTE AU PARC DU PÂTIS | TERMINÉ |

Les travaux étaient prévus pour le début d'année 2024. Toutefois, au vu des intempéries et du niveau de l'eau dans la nappe phréatique, il a été préférable de décaler les travaux en octobre 2024.

Les travaux étaient prévus pour le début d'année 2024. Toutefois, au vu des intempéries et du niveau de l'eau dans la nappe phréatique, il a été préférable de décaler les travaux en octobre 2024.

La dégradation des berges est un phénomène problématique, qu'elle touche les cours d'eau ou les étendues d'eau stagnantes (mares, étangs etc). Elle entraîne un risque accru d'érosion qui débouche sur la modification de la pente des berges, des difficultés d'accès pour la faune et les usagers, voire dans certains cas un risque de chute comme c'est le cas sur l'étang de la Gironnette où la pêche est pratiquée.

Suite au lancement d'une consultation, l'entreprise TERIDEAL a été sélectionnée. La solution retenue a été de reprendre le profil des berges à la pelle mécanique en respectant une pente de l'ordre de 30%. Afin de garantir un maintien des matériaux retalutés, un géotextile a été posé. Ce dernier est en fibre naturelle et se dégradera lentement. Concernant la pérennisation du projet et la stabilisation des matériaux, le choix a été fait de laisser la nature se réimplanter sur les talus créés plutôt que de réaliser un chantier de plantation.



Pendant les travaux_Phase de retalutage

Pendant les travaux_Pose du géotextile



Résultat obtenu après les travaux

SUPPRESSION DES SEUILS À CHAUCONIN-NEUFMONTIERS

| TERMINÉ |

bannière

Le projet a consisté à la suppression de trois obstacles majeurs à l'écoulement présent dans le lit du ru de Rutel sur la commune de Chauconin-Neufmontiers.

Le SMMRPM a souhaité rétablir le libre écoulement des eaux sur un tronçon du ru afin de réduire les impacts causés par les inondations et également rétablir la continuité écologique dans ce cours d'eau et ainsi combiner une action GEMA (Gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques) et PI (Prévention des Inondations).

Un courrier d'information a été envoyé aux différents propriétaires afin d'avoir leur autorisation pour supprimer les seuils présents sur leur terrain.

Les travaux ont été effectués en juillet 2025 par l'entreprise PIAN.

Coût : 15 800 € TTC



Barrage anti-MES pendant les travaux



Après la suppression du seuil n°2



Suppression des seuils – phase de travaux



| TERMINÉ |

Le projet d'aménagement de l'Étang de la Grue a eu pour objectif le désenvasement des deux anciens bassins en proie à un phénomène d'eutrophisation, puis à la fusion de ces derniers pour la création d'un unique bassin avec un îlot central. La surface en eau sur la zone d'étude a été par conséquent agrandie de 400 m².

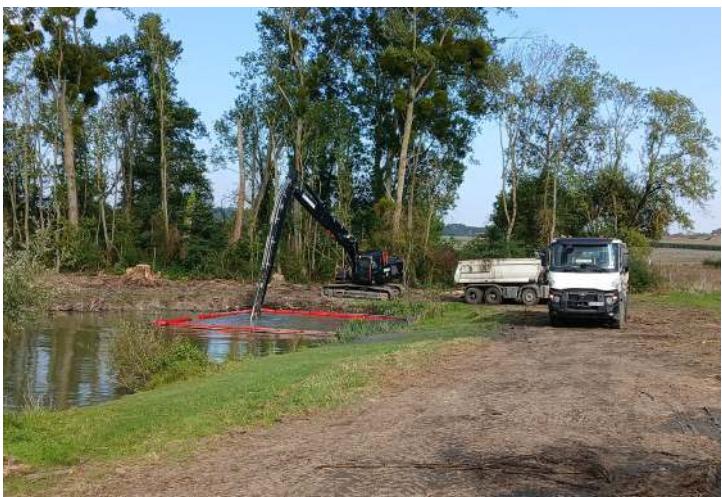
Ce projet permet de réduire les risques inondations sur les parcelles en aval avec l'agrandissement de la surface en eau. La qualité de l'eau et du milieu sera améliorée, le phénomène d'eutrophisation et de fermeture du milieu seront grandement atténués voire stoppés.

Les entreprises retenues ont été WIAME TP pour les travaux de terrassement et Saint-Germain Paysages pour les travaux d'aménagements paysagers.

Les travaux ont débuté en septembre 2024 et ont pris fin début janvier 2025 comprenant toutes les phases allant de la préparation de chantier, à l'abattage des peupliers et débroussaillage du site, au curage des étangs, au reprofilage des berges, à la pose des enrochements, à la création de l'îlot central, à la remise en état des chemins et à la plantation des végétaux.

Les réunions de chantier hebdomadaires ont réuni les représentants des deux entreprises, de la mairie de Monthyon, du SMMRPM et de l'association de pêche AAPPMA du Pays de Meaux.

L'inauguration du site s'est déroulée le 23 mai 2025 en présence de nombreux élus du territoire.

Retour en image des travaux**Début des abatages et préparation du terrain**

RÉHABILITATION DE L'ÉTANG DE LA GRUE À MONTHYON

bauwac

| TERMINÉ |

Curage de l'étang avec filet anti-MES



Mise en place de l'enrochement et de l'ilot central



Mise en place des pontons et observatoire



Travaux terminés_ résultat final



Inauguration des travaux

| TERMINÉ |

Dans le cadre du plan de gestion du parc du Pâtis, un radeau à sternes a été installé sur l'étang de la Grande Roselière en avril 2025.

Cet aménagement financé par le Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux a été appuyé par le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) des Boucles de la Marne. L'objectif de cet aménagement est de pouvoir offrir un support de nidification pour la sterne pierregarin, une espèce remarquable sur le parc qui est sujette au dérangement occasionné par les diverses activités anthropiques.



Sterne Pierregarin



Radeau à Sterne

Le radeau à sternes est constitué d'un plateau flottant recouvert d'une couche de graviers de 5 à 10 cm sur lequel des nichoirs en tuile sont installés. L'ensemble est entouré d'un grillage de 20 cm de haut évitant ainsi aux oisillons de tomber à l'eau. Il se substitue aux îlots naturels et présente le double intérêt de constituer un espace de nidification supplémentaire et de préserver les nids en période de forte pluviométrie ou de crue ainsi que de tous dérangements liés aux activités de loisirs.

L'objectif attendu pour ce nouvel aménagement est de permettre l'installation et la pérennisation de cette espèce emblématique, qui petit à petit recolonisera son habitat et participera à la diversité des espèces présentes dans le parc du Pâtis.

Depuis l'installation en avril 2025, les résultats sont déjà probants : au printemps 2025 au moins deux couples de Sternes ont niché.

Il est prévu pour 2026 l'installation d'un autre radeau avec une demande de participation de subvention par Natura 2000.

Coût de l'installation : 15 200 €

RÉHABILITATION DE GRILLES DE BUSES

| TERMINÉ |

bannaucc

Une veille régulière sur l'ensemble des cours d'eau a mis en évidence des infrastructures vieillissantes sur le territoire du Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux.

Trois ouvrages de grilles de protection de buses nécessitaient d'être remplacés sur le ru de Rutel à Villenoy, sur le ru du Val à Quincy-Voisins, sur le ru de la Borde à Nanteuil-lès-Meaux.

L'entreprise TERIDEAL a été sélectionnée pour réaliser les travaux de remplacement de ces grilles.

Les travaux de remplacement ont été réalisés en juillet 2024 et février 2025.



Avant et après les travaux de restauration des grilles à Villenoy

MISE EN PLACE DE STATIONS DE MESURES DE DÉBIT SUR LES COURS D'EAU DU TERRITOIRE

| TERMINÉ |

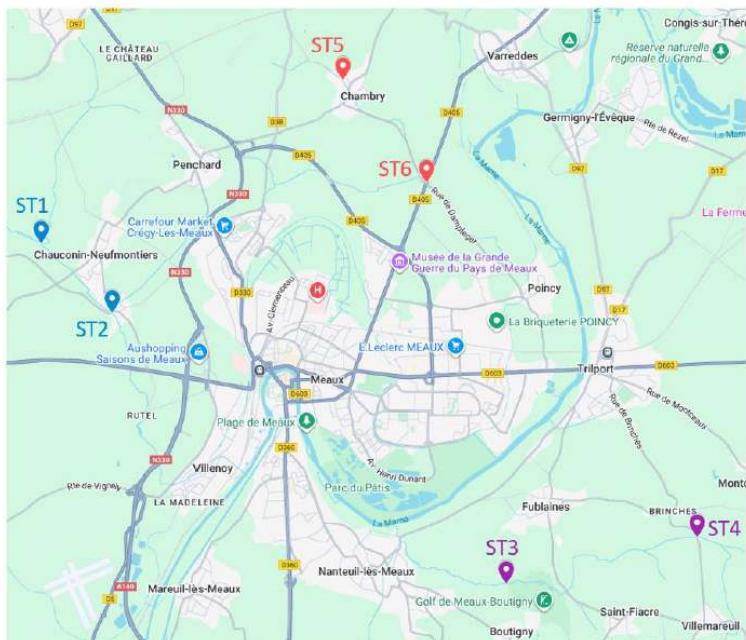
Dans le cadre de la gestion durable des ressources en eau et de la préservation des milieux aquatiques, l'installation de stations hydrométriques constitue un élément clé pour la surveillance des cours d'eau. Ces stations permettent de collecter des données essentielles sur le débit et le niveau d'eau afin de garantir un suivi précis et en temps réel des conditions hydriques des rivières.

Le programme de travaux porte sur l'implantation de 6 stations hydrométriques (mesures de hauteur associées à des campagnes de jaugeage), réparties comme suit :

- 2 sur le ru de Rutel,
- 2 sur le ru de Mansigny,
- 2 sur le ru des Cygnes.

L'entreprise retenue est le groupement OTT/TENEVIA. Une première visite des sites a été réalisée le 04/09/2025.

Schéma de principe station – ST6 :



Positionnements des stations de mesures projetées sur le territoire



Exemple de schéma de principe d'une station de mesure- Station ST6

La note technique d'information a été transmise à la Direction Départementale des Territoires. La convention de mise à disposition d'une emprise a été validée lors du conseil syndical d'octobre 2025.

Les travaux préparatoires des sites ont été réalisés en novembre.

Début des travaux : Janvier 2026 sous autorisation de l'ARD pour 3 semaines

Coût des travaux : 71 400 € TTC

PROJET D'AMÉNAGEMENTS D'HYDRAULIQUE DOUCE POUR LIMITER LES RUISELLEMENTS

| EN COURS |

Une des missions principales du syndicat depuis plusieurs mois est la mise en place d'aménagements d'hydraulique douce sur les différents bassins versants afin de protéger les personnes et les biens des phénomènes de surinondations liés aux ruissellements en amont des cours d'eau.

Les aménagements prévus sont des fossés à redents, des baïssières, des zones de rétentions temporaires (ZRT), des noues et des plantations de haies à l'issue.

Suite aux rencontres avec les différentes communes concernées en février et en mai 2025, il a été possible de cibler plus précisément les communes qui ont pu bénéficier d'aménagements d'hydraulique douce en novembre/décembre 2025 dont notamment :

- Trilport,
- Saint-Fiacre,
- Boutigny,
- Chauconin-Neufmontiers (décalé début 2026 car nécessite finalement des dossiers réglementaires complémentaires pour les zones de rétentions temporaires),

Le montant global de ces travaux pour ces quatre communes est de 960 k€ TTC. L'entreprise en charge de ces travaux est PIAN.

Sur ces communes, il a été privilégié dans un premier temps des travaux sur des parcelles communales et qui ne nécessitent pas de compléments de levés topographiques et de dossiers réglementaires.

Il faut en complément pour les autres projets :

- Une déclaration d'Intérêt Générale (DIG) pour les aménagements d'hydraulique douce ainsi qu'une deuxième DIG pour les zones de rétentions temporaires (ZRT) comprenant une enquête publique d'un délai de 6 mois minimum,
- Des Dossiers Loi sur l'Eau (DLE) ou études hydrauliques pour les différentes ZRT.

Afin d'obtenir l'ensemble de ces autorisations réglementaires, il faut compter 18 mois minimum de délai. Par conséquent, une fois que les travaux seront réalisés sur les parcelles publiques ne nécessitant pas de dossier Loi sur l'Eau, il est important de garder en tête que pendant cette période aucun travaux sur cette thématique ne pourra se faire.



Travaux d agrandissement et de création des fossés à
Trilport (Route de Montceaux et Chemin de Saint-Fiacre)

La mare de Chambry est aujourd'hui envasé au 2/3.

Cette situation engendre de multiples complications car l'ensemble des débits du ru transitent par la mare, les sédiments du ru se déposent en masse à cause du frein à l'écoulement induit par le bassin.



Afin de redonner du volume à ce bassin, et lui permettre de jouer un rôle dans la prévention des inondations sur ce secteur régulièrement impacté, un désenvasement semble plus que nécessaire.

Le Dossier Loi sur l'Eau est en cours de rédaction en régie par le SMMRPM.

Début des travaux envisagé : Septembre/Octobre 2026.

La conservation des espèces et de la fonctionnalité d'une mare nécessite parfois une intervention de gestion plus ou moins importante. Le projet de restauration et d'entretien des mares du territoire s'inscrit dans le cadre des missions définies au sein du partenariat entre le SMMRPM et CPIE.

Plus d'une cinquantaine de mares ont été répertoriées sur le territoire et feront l'objet dans les 5 prochaines années d'un contrôle afin de définir le besoin de restauration.

Le projet s'articule autour de deux axes de travail :

- La connaissance du réseau actuel de mares sur le territoire du SMMRPM,
- La définition d'un programme d'actions visant à maintenir, renforcer, restaurer et valoriser ce réseau.



RÉHABILITATION DU RU DE LA BORDER BUSÉ À NANTEUIL-LÈS-MEAUX

bannière

PROSPECTIVES 2026

En 2020, une partie du ru de la Border s'est effondrée dans le jardin du 5 Chemin du Pont d'Arcole à Nanteuil-lès-Meaux, du fait de son mauvais état structurel. Un passage caméra a permis d'identifier des zones endommagées sur cette canalisation.

Suite à l'étude menée par Artelia, la méthode retenue pour la réhabilitation du ru de la Border busé est prévue de la manière suivante :

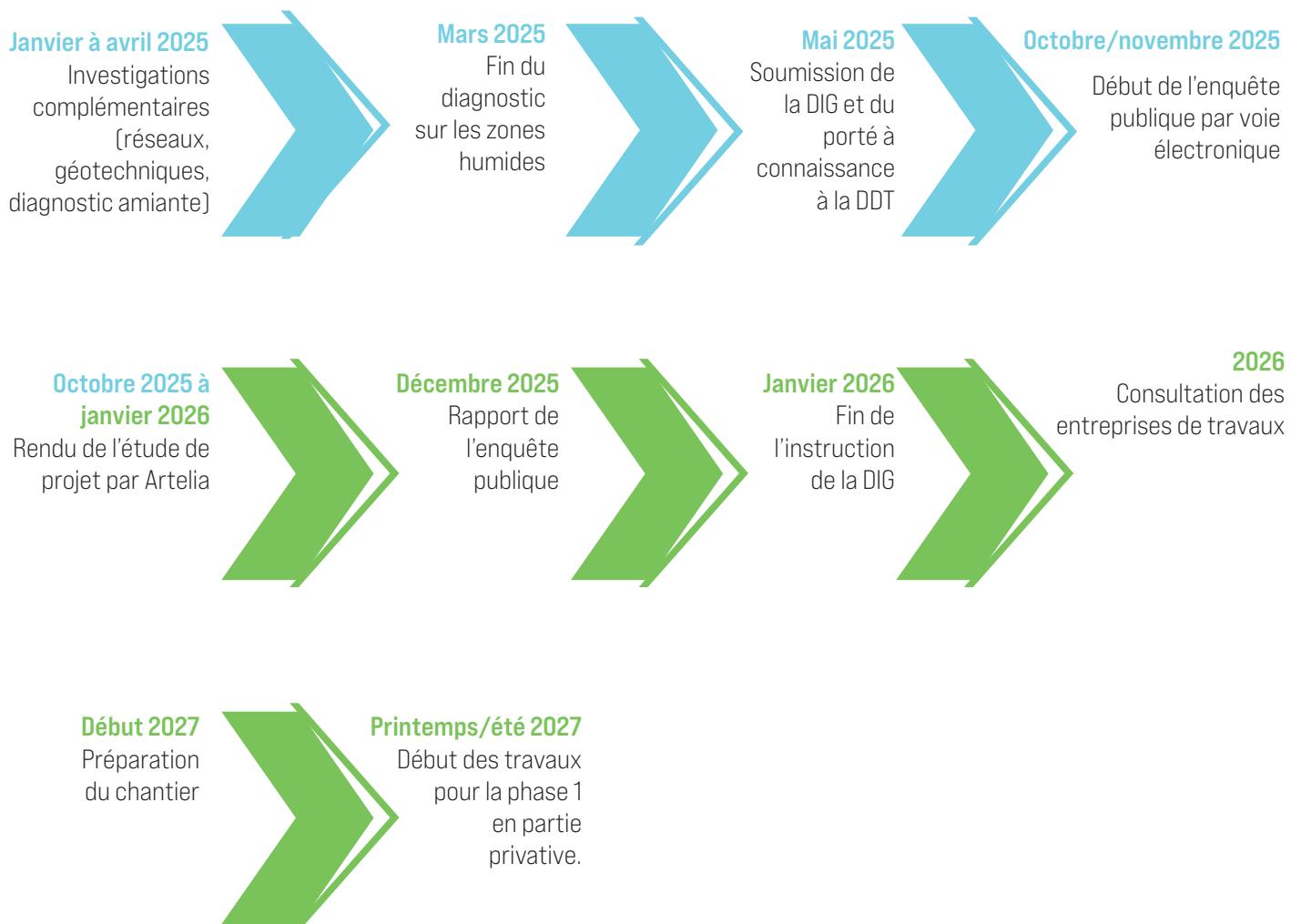
- Phase 1 : Creusage en micro-tunnelier sous les jardins des parcelles privatives. Création d'un puits d'entrée étanche et d'un puits de sortie,
- Phase 2 : Tranchée ouverte : majoritairement en partie publique, cette étape permettra la pose du nouveau busage sur l'existant sur certains tronçons.

Une fois que le projet sera entièrement déterminé et validé, une réunion de concertation avec les riverains sera programmée en 2026 afin de leur exposer les différentes étapes des travaux qui auront lieu sur leurs terrains. Des réunions sont d'ores et déjà engagées avec un des propriétaires, nouvellement installé.

Le montant estimé des travaux est de 2 600 000 € HT.

La chronologie proposée est indicative et peut être modifiée à chaque avancée des investigations complémentaires.

Chronologie idéale :



actions de sensibilisation

CRÉATION DES PANNEAUX DE SENSIBILISATION POUR LES SCOLAIRES | TERMINÉ |

Les activités de sensibilisation des scolaires se poursuivent et s'intensifient sur le territoire du Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux.

Lors de la journée de sensibilisation qui s'est déroulée à l'étang de la Grue de Monthyon en février 2025, le SMMRPM avait créé un atelier à destination des enfants pour aborder les notions de biotopes, de biocénose et de relations trophiques d'une mare.

Le Syndicat poursuit cette mission. En effet, deux autres ateliers ont été créés en 2025 sur des panneaux magnétiques accompagnés de vignettes dont:

- la structure et l'organisation d'un végétal ainsi qu'une présentation succincte des fonctions associées aux organes principaux d'une plante,
- la revalorisation d'un cours d'eau, les bonnes et les mauvaises pratiques qui sont effectuées aux abords de ce dernier.

Les trois ateliers peuvent être réalisés à la suite ou séparément selon les besoins des instituteurs pour des classes du cycle élémentaire. Chaque atelier a une durée de 20 mn à 30 min pour des groupes de 5 à 10 élèves. Ces ateliers ont été proposés à plusieurs communes, nous sommes en attente d'un retour des écoles pour les mettre en application en 2026.

Atelier sur le cours d'eau



Atelier sur la structure d'un végétal

FORMATION ET EXERCICE DE GESTION DE CRISES À DESTINATION DES ÉLUS ET DES SERVICES TECHNIQUES

| TERMINÉ |

actions de
sensibilisation

Une formation suivie d'un exercice de gestion de crise a été organisée en collaboration avec l'EPTB Seine Grands Lacs le 13 juin 2025 afin de tester un PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde) fictif en présence des trois communes suivantes : Villenoy, Chauconin-Neufmontiers, Nanteuil-lès-Meaux et la CAPM sur la thématique des inondations.

Ces mises en situation réalistes et pédagogiques sont l'occasion de former à l'utilisation des outils et des procédures d'urgences. C'est également l'occasion de sensibiliser et de fédérer les équipes autour de cette thématique.

Les points abordés lors de la formation du matin ont été :

- La planification de crise,
- Le contenu d'un PCS/PiCS,
- Outils de gestion de crise,
- Bonnes pratiques,
- Aller plus loin : la cartographie de crise.



actions de sensibilisation

MISE EN PLACE DE REPÈRES DE CRUES ET D'ÉCHELLES LIMNOMÉTRIQUES SUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES | FUTURES |

Il est prévu d'installer au minimum 22 repères de crues, des échelles limnimétriques et des panneaux de communication. Les repères de crues peuvent être installés sur des ouvrages publics (par exemple les ponts, les lavoirs, bâtiments publics...) ou bien sur des propriétés privées en fonction de la pertinence de la localisation. Il sera privilégié des zones fréquentées par le public.

La mise en concurrence a été relancée pour le lot 1 en octobre 2025, l'entreprise SEPIA-Conseils a été retenue. La réunion de démarrage a eu lieu le 07 novembre 2025.

Les communes seront sollicitées pour répondre à un questionnaire d'ici la fin de l'année.

Il est prévu d'avoir un retour du plan de repères de crues validé pour mai 2026. Il s'en suivra l'achat des repères.



Photo de macaron proposé pour les repères de crues

CLASSES D'EAU D'ÉLUS 2026-2027

| FUTURES |

Une classe d'eau sera prochainement proposée aux élus entre octobre 2026 et mars 2027, sur les thématiques du grand et petit cycle de l'eau, à raison d'un vendredi par mois.

En collaboration avec l'AVEN du Grand-Voyeux – CPIE des Boucles de la Marne, cette formation sera proposée aux élus des communes du nord de la Seine-et-Marne pour transmettre les fondamentaux nécessaires aux réflexions et démarches pour une bonne gestion de l'eau et des milieux naturels.

Pour cette quatrième édition, il sera abordé les problématiques de la préservation et de la gestion de la ressource en eau. C'est donc également l'occasion pour les élus locaux de rencontrer et d'échanger avec les acteurs de l'eau sous forme d'ateliers de travail, de conférences, de temps de convivialité et de visites d'installations ou d'aménagements déjà réalisés par le SMMRPM.

Il est déjà possible de vous donner les dates à retenir et les thématiques :



Syndicat Mixte
Marne et Rus
du Pays de Meaux